

Direction Opérationnelle Des Télécommunications d'Annaba

REF : DOT/SDT/DRA/RU/303/2023

Annaba le, 05/11/2023

A MONSIEUR SEHILI KAMEL
Gérant de l'entreprise DZ NEXT TELECOM
Cité Beni Mhafer Coopérative El Warda Lot N° 12 RDC Annaba

OBJET : Mise en demeure N°1

TRAVAUX CABLE FO site 400 LOG 2eme TRANCHE BOUZAAROURA

Bon de Commande N°230659 du 25/07/2023 et l'ODS N°204 du 26/07/2023

Monsieur ;

Je vous informe que le projet de pose câble FO site 400 LOG 2eme TRANCHE BOUZAAROURA qui vous a été confié par le bon de commande et l'ODS ci-dessus référencés prévoyait une livraison des travaux au plus tard le 29/10/2023, or nous constatons que la date limitée est dépassée sans que les travaux soient achevés.

A cet effet, je vous mets en demeure par la présente, d'exécuter les travaux convenus, et ce sous huitaine à compter de la réception de la présente lettre.

Je vous prie d'agrée, monsieur mes salutations



05 NOV 2023

Directeur Opérationnel des
Télécommunications - Annaba

Signé: GAOUAOUI Salim